

Faire valoir que je m'occupe de ma soeur.

Par Miriouch, le 08/12/2017 à 09:08

Bonjour, j'ai 48 ans et j'ai une soeur de 45 ans qui a une sclérose en plaque au stade régressif " à longue vitesse", elle vit avec mon papa qui a 71 ans, ma maman est décédée il y a 3 ans, elle avait de graves problèmes de santé, nous nous en sommes occupé du mieux que nous avons pu avec mon papa, mais aujourd'hui l'état de santé de ma soeur demande mon attention (pour des choses que mon papa ne peu pas faire), je travaille à temps plein j'ai des horaires qui me conviennent, j'arrive à prendre soin de mon fils de 11 ans et gérer ma vie de couple avec succès, mais voici qu'il y a 1 mois ma responsable vas m'affecté à un autre service et du coup mes horaires changent, le soir je vais terminer à 21 heures alors que aujourd'hui je termine à 18h15, ce qui me laisse le temps de faire les repas de ma soeur et en même temps de mon papa, comment faire pour faire valoir que j'ai des obligations envers ma soeur...! Merci de votre réponse Cordialement.